

Assemblée de Paroisse de printemps 26 mars 2021

Personnes excusées: Denyse Raymond, Ghislaine André, Nicole Tougne pour la Municipalité d'Ormont-Dessus, la Municipalité d'Ormont-Dessous ainsi que les membres de la Fondation Avenir en assemblée ce soir.

C'est de nouveau une assemblée inédite à laquelle nous participons ce soir. En effet, à cause du coronavirus, les réunions sont limitées à 20 personnes maximum. Ce soir nous sommes 13 dans le temple de Vers-l'Eglise et 8 par visioconférence. Yolande Nicole Boinnard, présidente, remercie les paroissiens qui sont présents et ceux qui se sont connectés de prendre part à la vie de la paroisse.

1. Principes constitutifs

Anne-Lise Berruex, secrétaire, lit les points 1, 4, 5 et 12 des Principes constitutifs de l'EERV.

2. Méditation

Nicole Keller propose une méditation à partir de Luc 24:28 lorsque les pèlerins constatent que Jésus est ressuscité.

3. Approbation du PV de l'assemblée ordinaire d'automne du 27 novembre 2020

Le PV de l'Assemblée de novembre 2020 a été mis à disposition dans les lieux de culte avec la convocation, personne n'en demande la lecture; il est accepté à l'unanimité.

4. Communications du Conseil de paroisse et des pasteurs

Le rapport de Denyse Raymond est lu par Jean-Marc Kummer, président du Conseil paroissial. Si l'année 2020 a débuté sereinement avec la réalisation du labyrinthe spirituel durant les Jeux olympiques de la jeunesse et l'achat du chalet La Bricole, la pandémie a chamboulé la vie de la paroisse en 2020. Dès la mi-mars, les activités ont dû être adaptées aux directives limitant les contacts et les réunions, les cultes ont été supprimés. Nicole et Frédéric Keller ont été très inventifs pour maintenir la communion spirituelle grâce aux moyens informatiques, entre autres pour la retransmission des cultes.

En ce qui concerne les activités, des paroissiens ont fait les courses pour des personnes confinées, la salle François d'Assises a accueilli les jeux et ateliers du mercredi après-midi de janvier à mi-mars puis en septembre et octobre; l'équipe des Ricochets a gardé autant que possible les liens tissés au sein de la communauté. Les enfants n'ont pu suivre le programme prévu mais des cartes et dessins envoyés aux paroissiens âgés pour Pâques ont été appréciés par les destinataires.

Dès le 31 mai, à condition de respecter les directives, les cultes ont pu reprendre. Le culte en Praz-Réaz, le culte sur l'Alpe réunissant les paroisses des Avançons, d'Ollon-Villars et des Ormonts-Leysin ainsi que la fête à l'église des Mosses ont pu avoir lieu. Au vu de la situation sanitaire, la fête de la paroisse aux Diablerets, prévue le 4 octobre, a été annulée ainsi que le camp-familles des Vosges et les feux de l'Avent.

Pour les cultes de Noël, il fallait s'inscrire afin de ne pas dépasser le nombre de participants autorisés.

Denyse est vivement remerciée pour sa rétrospective de l'année 2020.

Jean-Marc précise que le camp en Alsace est repoussé à l'automne 2022

5. Comptes 2020

Michel Dupont commente cet exercice particulier dans lequel les dépenses et les recettes sont nettement en-dessous des sommes budgétées. Il est impressionné par la générosité manifestée lors des collectes et surtout par l'envoi de dons. Si l'exercice se solde par un bénéfice, c'est également grâce au fait que les tâches administratives sont effectuées bénévolement. Un grand merci à Myriam Dupont qui a mis sur pied le programme de comptabilité excel et s'occupe de la mise en page du Trait d'Union.

La Bricole ne figure pas encore au budget; les frais sont actuellement pris sur le compte BCV.

La comptabilité a été contrôlée par Juliane Corboz, Eric Ginier et Jean-Charles André, rapporteur. Les contrôleurs remercient Michel pour le travail fourni et l'excellente tenue des comptes. Ils invitent l'assemblée à adopter les comptes tels que présentés et tiennent à remercier les membres du Conseil paroissial, du bureau de l'Assemblée paroissiale ainsi que les paroissiennes et paroissiens qui assument bénévolement un grand nombre de tâches.

Les comptes sont acceptés par 13 oui, 0 non et 0 abstention.

6. Horaires des cultes discussions, échanges

Afin de répartir au mieux les cultes, trois hypothèses sont mises en discussion

1. la situation actuelle, 2 cultes par dimanche: Les Diablerets 9h15, Leysin 10h30 / Vers-l'Eglise 9h15, Les Mosses 11h. Le premier dimanche du mois est souvent un culte central
2. un culte unique chaque dimanche, en alternance: Les Diablerets, Les Mosses, Leysin
3. trois dimanches par mois deux cultes: Les Diablerets 9h15, Leysin 11h. Premier et cinquième dimanches à déterminer

Aucune décision ne sera prise ce soir, mais les paroissiens sont invités à faire part de leurs réflexions et souhaits afin de pouvoir réorganiser au mieux les horaires des cultes, en sachant que Nicole Keller sera en retraite dès novembre et que son poste ne sera pas repourvu.

De la discussion engagée, il ressort qu'il serait judicieux de prendre en compte les paramètres suivants: la population des villages, la participation au culte, les gens de passage...

Envisager des cultes le soir? Proposer un recueillement en semaine s'il n'y a pas de prédication le dimanche?

Un seul culte par dimanche, les paroissiens pourraient s'y déplacer; une voix s'élève disant que ce n'est pas facile pour les personnes n'ayant pas de voiture.

En plus de notre pasteur, des prédicateurs seraient-ils disponibles? A ce jour, plusieurs prédicateurs laïcs soutiennent nos pasteurs: trois diacres Ghislaine André, Yolande Boinnard et Pierre Maffli; ainsi que Denyse Raymond, Michel Dupont, Jean-Marc Kummer, Monique et Ariste Mosimann. Une formation est possible pour devenir prédicateur laïc.

Pourrait-on compter sur les pasteurs de la Région? Uniquement pendant les vacances et échanges de chaire.

7. Communications du Conseil régional et nouvelles du Synode

Nicole Keller, Marianne Schmid et Jean-Marie Schlaubitz ont participé par visioconférence au Conseil régional. Jean-Marie lit le rapport écrit par Marianne; Frédéric Keller communique les nouvelles du Synode.

Madame Gisèle Salvi est à la retraite, une secrétaire a été engagée pour la remplacer.

Les trois axes prioritaires de la Région restent les mêmes: la jeunesse, les familles et la solidarité. Il est prévu d'en ajouter un quatrième: la transition écologique. C'est très difficile de renforcer ou créer des liens actuellement à cause de la pandémie qui limite les rapprochements mais également du fait qu'il y a moins de célébrations religieuses. Par exemple, les funérailles sont de plus en plus souvent laïques, voire carrément absentes.

Il y a rupture dans la transmission, beaucoup de personnes ne déclarent pas de religion. Le Canton doit répartir les finances entre les diverses religions reconnues. Il ne sera pas possible de repourvoir tous les postes vacants et nous devons réfléchir à Comment faire mieux avec moins de personnes? Comment pouvons-nous penser l'Eglise pour nous adapter aux gens? L'avenir de l'Eglise c'est les membres de la communauté.

Frédéric Keller dit ne pas être découragé par le départ à la retraite de Nicole car il est entouré de personnes qui s'impliquent vraiment dans la vie de la paroisse

8. Divers et propositions individuelles

Frédéric rappelle que le camp en Alsace est repoussé en 2022. Par contre, si c'est possible, un camp au cours duquel les familles se retrouveraient pourrait avoir lieu en octobre.

Personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée à 21h30

Les Diablerets, le 8 avril 2021

La présidente: Yolande Boinnard

La secrétaire: Anne-Lise Berruex

Yolande Boinnard

Anne-Lise Berruex